



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 janvier 2019

Sécurité routière : « Tu t'es vu quand tu conduis ? – 2^{ème} spot »

La sécurité routière constitue, en Vendée, comme au niveau national, une priorité pour les services de l'État et l'ensemble des acteurs locaux.

Cette mobilisation est d'autant plus importante **qu'on se tue 2 fois plus en Vendée sur la route qu'ailleurs en France. En 2018, 50 personnes ont perdu la vie sur les routes en Vendée contre 37 en 2017 (+ 13 tués), soit une nouvelle victime chaque semaine sur les routes.**

Pour répondre à cette situation, le préfet de la Vendée a lancé le 10 octobre dernier, un plan d'actions et une grande opération de communication sur l'ensemble du département. **Dans le cadre des actions annoncées, la préfecture a lancé l'opération « Tu t'es vu quand tu conduis ? » avec la diffusion d'une première série de vidéos diffusée sur les réseaux sociaux.**

Ce lundi, la préfecture met en ligne **la deuxième séries de vidéos** sur les comportements à risque des usagers de la route observés sur le département sur des trajets quotidiens afin de renforcer la prise de conscience face aux drames humains qui touchent chaque semaine des familles en Vendée.

Dépassement sur la droite, circulation en sens inverse, traversée dangereuse de piétons... ces images prises en conditions réelles de circulation témoignent de comportements qui auraient pu être à l'origine d'accidents corporels graves et **qu'il n'y a pas de petites infractions.**

Le préfet de la Vendée en appelle à une réaction collective à la hauteur de l'enjeu : ces drames ne sont pas une fatalité, chacun doit s'interroger sur son comportement au volant. Il s'agit d'épargner des vies en adoptant TOUS un comportement responsable sur la route !

Ces vidéos sont diffusées sur les comptes officiels twitter @PrefetVendee et facebook PréfetdelaVendée et sur le site internet des services de l'Etat en Vendée : www.vendee.gouv.fr

